

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13/12/2022

Dossier complet le :

13/12/2022

N° d'enregistrement :

G-2022-010332

### 1. Intitulé du projet

Vignoc – Réalisation d'un parking public de 70 places

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE VIGNOC

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Berthelot - Adjoint

RCS / SIRET

2 1 5 5 0 3 5 6 8 0 0 0 1 5

Forme juridique

Collectivités Territoriales

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Création de 70 places de stationnement ouvertes au public, dont 2 places pour personnes à mobilité réduite

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La commune de Vignoc dispose d'un parking public près de l'école. Ce parking est utilisé par les usagers de la salle polyvalente, les usagers du cimetière et des équipements sportifs (Maison des associations et terrains de football), l'école maternelle et l'école élémentaire.

Une école maternelle de 6 classes va être construite par la commune de Vignoc sur une partie de l'emprise de ce parking. Dans ce cadre et afin de répondre au besoin de stationnement communal, la commune a acquis une parcelle pour réaliser un futur parking de 70 places. Ladite parcelle est l'objet du présent dossier.

Les travaux de l'école débuteront en avril afin de permettre une ouverture à la rentrée de septembre 2023.

## 4.2 Objectifs du projet

La mutation partielle du parking de l'école ne permettant plus l'accueil des usagers du cimetière et des équipements sportifs, l'objectif est de répondre au besoin de stationnement sur la commune.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet s'implante sur une parcelle agricole acquise par la commune.

Le planning prévisionnel du projet est le suivant :

Dépôt de PA fin d'année 2022

Travaux en Mars/Avril

Pour les aménagements, la voirie du parking sera réalisée en enrobé (béton bitumineux) afin de permettre la giration de cars. Les places de stationnements seront réalisées en pavés à joint enherbé ou similaire afin d'assurer l'infiltration des eaux pluviales.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le parking permettra le stationnement des usagers du cimetière et des équipements sportifs (Maison des associations et terrains de football).

ANNEXE 3– LOCALISATION DU PROJET ET DE SES AVOISINANTS

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est concerné par un permis d'aménager.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise projet Places créées	0,4 ha 70 places dont 2 PMR

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

D25  
Vignoc  
35630

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 48° 24' 82" 66 Lat. - 1° 78' 70" 10

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site d'étude est la suivante : La ZNIEFF 1 "Étang de Hédé à environ 4,3 km Annexe A - zonages environnementaux
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est identifiée sur ce secteur au PLUi du Val d'Ille Aubigné.  Annexe C - PLUi Val d'Ille Aubigné

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site BASOL BASIAS sur le site d'études. Le plus proche se trouve à 500 m dans le centre-ville, il s'agit de la station-service Pierre Guillemos toujours en activité.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à environ 4,3km il s'agit du site de l'Étang du Canal d'Ille et Rance". Annexe A - zonages environnementaux
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eau en phase de fonctionnement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nappe ne sera pas impactée par le projet. Aucun sous-terrain ne sera créé.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les principaux mouvements de terrassement auront eu lieu lors de l'aménagement du parking. Le projet prévoit peu d'excavation de matériaux, la réutilisation sur site sera recherchée. En cas d'excédent, les terres excavées seront évacuées vers des décharges autorisées par l'entreprise de terrassement retenue pour cette prestation.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet implique l'utilisation classique de matières premières pour : les zones de remblais (remblaiement classique) ; matériaux de structure pour les voiries et places de stationnements.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit la suppression d'aucun habitat d'espèces protégées. Le site avant-projet ne présente aucun arbre, buisson ni bâtiment.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à 4,3 km il s'agit du site "Étang du canal d'ille-et-rance ". Le projet sera sans impact sur le réseau Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur une parcelle agricole en continuité de l'urbanisation existante  Annexe B - OCCUPATION DES SOLS
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne crée aucun flux supplémentaire. Les flux existent déjà. Le projet permettra une sécurisation du stationnement et une fluidification du trafic sur le secteur.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le futur parking induira des bruits liés à la circulation des véhicules et à leur stationnement. Toutefois, les conséquences restent mesurées dans la mesure où le parking s'implante à proximité immédiate du cimetière.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La phase de réalisation des travaux sera susceptible de générer des vibrations. Néanmoins, celles-ci seront provisoires et les dispositifs d'atténuation de ces nuisances seront, au besoin, mis en place avant le démarrage des travaux pour toute la durée des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage du parking sera conforme à la réglementation en vigueur. Une étude du Syndicat Départemental d'Énergie est prévue prochainement.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le trafic engendré par les travaux peut provoquer des soulèvements de poussières aux passages des engins et aux opérations de déblais/remblais.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales générées par le projet seront gérées qualitativement et quantitativement avant rejet au milieu naturel récepteur. Une noue centrale et une noue en partie sud-ouest seront réalisées en complément des structures d'infiltration sous les stationnements. Les noues surverseront vers le fossé existant, exutoire du site en partie sud-ouest. Les eaux du projet rejoignent le bassin de LA FLUME &amp; SES AFFLUENTS.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induit la consommation de 0,4 ha de surface agricole.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet soumis à examen au cas par cas n'est recensé sur la commune de Vignoc.

L'agrandissement de l'école est en cours au nord du projet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Deux plans sont à l'étude :

- une première option consiste, afin d'améliorer l'accueil de biodiversité, à planter une trentaine d'arbres. Ces arbres seraient des essences locales. (Annexe 4- Option 1)
- une second option consiste à installer des ombrières photovoltaïques afin de permettre la production d'énergie renouvelable. (Annexe 4- Option 2)

Le plan final sera déterminé sur la base de l'étude du SDE, un mixte des deux options (plantation d'arbres et ombrières) est également à l'étude.

En complément afin de limiter l'impact du projet une gestion qualitative et quantitative a été retenue ainsi que le choix de matériaux perméables

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La commune de Vignoc projette la création d'un nouveau parking afin de répondre aux mutations en cours sur le parking de l'école. Dans cette démarche l'étude prend en considération les flux communaux et s'attache à la mutualisation des usages. La réflexion en cours sur les questions d'ombrières photovoltaïques ou de plantation d'arbres met en avant la volonté de la commune de réaliser un projet cohérent avec les enjeux environnementaux d'aujourd'hui.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe A - Zonages environnementaux Annexe B - Occupation du sol Annexe C - PLUi Val d'Ille Aubigné

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VIGNAC

le,

13 décembre 2022

Signature



Le Maire  
Daniel HOUITTE